



La Mairie de ST LAURENT DU PONT recherche UN MAÎTRE NAGEUR - SAUVETEUR

La ville de ST LAURENT DU PONT (4500 hab.) située au cœur du Parc Naturel Régional de la Chartreuse recherche pour la piscine municipale un maître-nageur - sauveteur pour la saison estivale 2026.

Poste saisonnier à pourvoir du 1^{er} juillet au 31 août 2026.

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation adressés à Madame le Maire par mail à rh@saintlaurentdupont.fr au plus tard le 28 février 2026.

MISSIONS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du chef de bassin, vous aurez pour mission principale de contribuer à garantir la sécurité des usagers de la piscine et de faire de la piscine un lieu d'apprentissage et de détente attractif.

Surveillance et sécurité du public : prévention des risques de noyade, respect du règlement intérieur et intervention rapide en cas d'incident,

Enseignement de la natation : initiation et perfectionnement pour les scolaires,

Encadrement d'activités aquatiques : cours de natation,

Accueil et information du public : orientation des usagers, conseils en matière de sécurité et d'équipements.

PROFIL RECHERCHÉ :

Savoir-faire :

- assurer la sécurité des usagers
- Vérifier et entretenir le matériel utilisé, les locaux dédiés
- Aptitude confirmée à l'accueil des usagers et à la gestion des conflits
- Surveillance du bassin pendant les heures d'ouverture de la piscine au public ;
- Appliquer et faire appliquer la réglementation ;
- Contrôle du respect du règlement intérieur de l'équipement ;
- Nettoyage et entretien des locaux ;
- Analyse de l'eau en cas de besoin ;
- En cas d'accident remplir la fiche bilan et rendre compte à sa hiérarchie

Qualités requises :

- rigueur et sens des responsabilités
- dynamisme et capacités d'initiative
- sens du travail en équipe
- capacités relationnelles
- Patience, pédagogie

Vous êtes obligatoirement titulaire d'un BPJEPS AAN ou d'un BEESAN, d'une formation au maniement du défibrillateur semi-automatique (révision annuelle et 1er secours), du PSE1 à jour et d'un recyclage CAEPMNS à jour (si plus de 5 ans),

Idéalement, vous avez déjà une expérience dans le milieu de la natation et une connaissance de l'environnement territorial,

Vous avez une connaissance des procédures d'alerte et de secours des établissements recevant du public, de la réglementation liée au fonctionnement des équipements sportifs et en matière d'hygiène et de sécurité,

Vous avez le sens du service public,

Vous avez un bon relationnel et vous savez communiquer,

Vous avez la capacité de travailler en équipe et en transversalité,
Vous êtes autonome et dynamique,
Vous savez anticiper et vous faites preuve de rigueur et de réactivité.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Conditions spécifiques d'exercice :

- 35 heures par semaine, selon horaires d'ouverture et plannings du site.
- travail les week-ends et jours fériés à prévoir
- avoir le BEESAN ou le BPJEPS AAN et/ou le BNSSA
- Rémunération suivant les échelons du grade d'Educateur territorial des activités physiques et sportives ETAPS

Amplitude horaire : 10h-19h30 ou 12h-19h30

Disponibilité du 01.07.2026 au 31.08.2026

Avantages : cours particuliers de natation 100 % MNS ou Possibilité de donner des leçons particulières sous statut auto-entrepreneur